



SIVU VAL DE MARQUE
ASSEMBLEE DU 1^{er} FEVRIER 2025
PROCES VERBAL INTEGRAL

M. VERCAMER : Le quorum est atteint, malgré l'absence de M. ROLLAND, maire de Willem.

Point préliminaire : Adoption du compte rendu des deux réunions précédentes : à l'unanimité, merci.

Point 1 : intégration de la ville de Fretin : Comme vous le savez, quatre villes ont déjà manifesté leur souhait de rejoindre le SIVU. La ville de Fretin s'est également présentée, ce qui permettrait au SIVU de compléter le temps de travail de l'instructeur à recruter. Cela nous permettra ainsi d'équilibrer les comptes. Cela bouscule un peu la procédure car les villes doivent à nouveau délibérer.

La ville de Sailly n'était pas intéressée, elle mutualise juste avec nous la balayeuse. Pas de question ? le point 1 est adopté à l'unanimité, merci.

Point 2 : le ROB : Les autorisations pour publicité ont été ajoutées aux missions du SIVU. Nous avons actuellement 1.95 ETP, le SIVU fonctionne avec peu d'agents malgré le nombre de communes actuellement membres.

Le coût de l'acte est proposé à 230 €, les instructeurs se déplacent pour les vérifications et la résolution des litiges (la MEL facture pour sa part 235 €, sans obligations de déposer tous les actes).

Le système de facturation a été complètement actualisé.

Le CA 2024 est estimé à 40.000 € pour la masse salariale et à 78.000 € à l'avenir, pour le 2^{ème} agent SIVU en cours de recrutement. Les mises à disposition sont à réactualiser pour tenir compte de l'évolution de l'indice et des cotisations CNRACL. La ligne « annulation sur exercice clos » correspond à un remboursement de sommes indues à Willem.

Le budget s'équilibre à 206.000 €, avec une marge de trésorerie de 10 à 20.000 €, pour éviter la rupture de paiement des salaires. J'ai d'ailleurs demandé de calculer le délai entre le dépôt du dossier et l'édition de l'arrêté.

Le nombre d'actes réalisés à Lys Lez Lannoy est difficile à calculer car les agents sont également sur d'autres missions. Un budget est prévu pour une sous-traitance éventuelle, en cas d'absence prolongée d'un agent. Le recrutement est lancé pour le nouvel instructeur.

Pas de question ? le rapport d'orientation budgétaire a été présenté.

Point 3 : les frais de gestion : Ceux-ci vont augmenter forcément avec l'arrivée des nouvelles villes. J'ai demandé d'évaluer les frais de gestion par rapport au coût de l'acte. Les RAR et les photocopies sont faciles à chiffrer, mais pas les autres frais tels que les déplacements. La ville de Lys Lez Lannoy est invitée à calculer ses frais également.

Monsieur le Maire de Forest sur Marque : Une zone d'activité déclarée en Ue chez nous va pouvoir s'étendre désormais.

M. VERCAMER : Le PLU ayant été approuvé, de nouvelles zones deviennent constructibles, notamment à Toufflers, Leers, Lys Lez Lannoy.

Monsieur le Maire de Lys Lez Lannoy : Vu le contexte économique, il n'est pas certain que de nombreux projets voient le jour.

M.VERCAMER : Le contexte local peut jouer, mais les évènements internationaux n'influencent pas vraiment les PME. Le prix à la construction diminue, ainsi que les constructions en général, ce qui incite les entreprises à candidater aux appels d'offres par exemple. Les chantiers de logement peuvent reprendre également.

Pas de question ? le point 3 est adopté à l'unanimité, merci.

Point 4 : création d'un emploi permanent. Le recrutement est lancé, mais il n'est pas à craindre d'urgence dès le début.

Pas de question ? le point 4 est adopté à l'unanimité, merci.

Point 5 : RIFSEEP et CIA. Il s'agit d'intégrer le CIA dans la rémunération des agents. Cela a été fait pour la ville, donc on le fait pour le SIVU, l'avis du comité technique reste en attente.

Mme SIX : Le SIVU dépend du centre de gestion du Nord, dont la réunion du comité est prévue le 23 mai.

Pas de question ? le point 5 est adopté à l'unanimité, merci.

QUESTIONS DIVERSES :

Doublement de la M700.

M.VERCAMER : Le secrétaire général de la préfecture a reçu un avis de l'autorité environnementale, qui n'est que consultatif. L'enquête publique devrait avoir lieu en juin. La DUP suivra avant la fin de l'année, la MEL est déjà en cours de négociation pour des achats à l'amiable. Un administré a profité d'une autorisation départementale obsolète pour planter des arbres sur un délaissé, qui dépend désormais de la MEL, mes services voient ce qu'il en est. Les travaux devraient débuter en 2027, pour s'achever fin 2029.

La ligne 60^E devrait passer sur la M700. Il faudrait demander un arrêt avec station VLille au niveau du rond-point Kiabi.

Monsieur le Maire de Leers : L'ensemble des entreprises du parc d'activités du Versant Nord Est est concerné par ce doublement.

L'enquête publique fera l'objet d'une communication large.

Le doublement de la M62 n'est pas prévu avant la fin des travaux de la M700.

Point balayeuse : Satisfaction générale des maires présents.

La séance est levée, je vous remercie.